

ABDEL-NABER
GARBOA
RÉPUBLIQUE DU TCHAD



DG DTs de l'Homme
TCHAD.

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS
DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE

MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE

UNITÉ - TRAVAIL - PROGRÈS

28

DECLARATION DE LA DELEGATION TCHADIENNE A L'OCCASION DE
L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA LIBYE, LE 13 MAI 2015

Monsieur le Président,

La Délégation Tchadienne salue chaleureusement celle de la LIBYE et la remercie de la présentation complète du Rapport National.

La Délégation Tchadienne note avec satisfaction que, lors du premier cycle de l'Examen Périodique Universel, le 9 novembre 2010, la Libye a accepté un grand nombre de recommandations qui lui étaient formulées conformément à son mode de vie. Malheureusement, compte tenu de la situation troublée, elles n'ont pas été mises en œuvre.

C'est pourquoi, la Délégation Tchadienne fait les recommandations suivantes à la Libye :

- Garantir les droits des minorités, notamment en ce qui concerne leur représentativité politique pleine et entière ;
- Garantir la sécurité des migrants conformément aux conventions internationales ;
- Fermer les lieux de détention illégaux .

Je vous remercie, Monsieur le Président

ANGARBOA@gmail.com